

Vice-présidence du Conseil Scientifique

# **DEVENIR PROFESSIONNEL DES DOCTEURS**

**des Ecoles Doctorales**

**Interactions Nationales, Européennes et  
Internationales**

**INEI - ED 243**

et

**Marché et Organisations : Droit, Economie, Gestion**

**MODEG - ED 244**

# Sommaire

<b>L'observatoire de la Vie Etudiante : un outil d'observation de l'insertion des docteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Ecole Doctorale Interactions Nationales, Européennes et Internationales (INEI - ED 243) .....</b>	<b>4</b>
<b>Disciplines d'études et caractéristiques des docteurs .....</b>	<b>5</b>
La place des femmes .....	7
La participation des étrangers .....	8
L'âge au moment de la soutenance.....	9
<b>Durée et conditions de préparation de la thèse.....</b>	<b>10</b>
<b>Devenir professionnel des docteurs.....</b>	<b>13</b>
La qualification par le CNU.....	13
Situation et type d'activité des docteurs 12 mois après leur soutenance de thèse .....	14
Situation et type d'activité des docteurs au 1 <sup>er</sup> mars 2005 .....	18
<b>Ecole Doctorale Marché et Organisations : Droit, Economie, Gestion (MODEG - ED 244) .....</b>	<b>20</b>
<b>Disciplines d'études et caractéristiques des docteurs .....</b>	<b>20</b>
La place des femmes .....	22
La participation des étrangers .....	23
L'âge au moment de la soutenance.....	24
<b>Durée et conditions de préparation de la thèse.....</b>	<b>25</b>
<b>Devenir professionnel des docteurs.....</b>	<b>28</b>
La qualification par le CNU.....	28
Situation et type d'activité des docteurs 12 mois après leur soutenance de thèse .....	29
Situation et type d'activité des docteurs au 1 <sup>er</sup> mars 2005 .....	32

## L'observatoire de la Vie Etudiante : un outil d'observation de l'insertion des docteurs

L'Observatoire de la Vie Étudiante de l'établissement (OVE) a été chargé par le Conseil des Etudes Doctorales d'une mission permanente de suivi de l'insertion professionnelle des docteurs.

La deuxième enquête réalisée en collaboration entre l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante, Lise Vollenweider), les directeurs de thèse et la Vice-Présidence du Conseil Scientifique de l'Université de Nice-Sophia Antipolis concerne les 195 docteurs qui ont soutenu leur thèse au cours des années 2001, 2002 et 2003 dans le cadre des Ecoles Doctorales " Interactions Nationales, Européennes et Internationales (INEI - ED 243) » et « Marché et Organisations : Droit, Economie, Gestion (MODEG - ED 244) ».

Cette enquête, basée sur un questionnaire adressé aux directeurs de thèse, donne la situation professionnelle des docteurs 12 mois après la soutenance de leur thèse, ainsi qu'au 1er mars 2005.

Nous avons obtenu les réponses relatives à 167 docteurs sur 195, soit un taux de réponse de 86%. Ce résultat témoigne de l'intérêt des directeurs de thèse pour l'insertion professionnelle de leurs thésards. Des renseignements relatifs aux études et aux caractéristiques individuelles de l'ensemble des 195 docteurs ont été extraits des fichiers Apogée.

128 des docteurs ont obtenu leur thèse dans une des 5 unités de recherche de l'ED Interactions Nationales, Européennes et Internationales (INEI).

67 docteurs ont préparé leur thèse dans une des 2 unités de recherche de l'ED Marché et Organisations : Droit, Economie, Gestion (MODEG). Le plus grand nombre de thèses a été soutenu en Droit public, soit un tiers des thèses des promotions de 2001, 2002 et 2003.

**Doctorats soutenus selon la section CNU et l'ED**

Sections CNU	INEI	MODEG	Total
Droit privé et sciences criminelles	33	16	49
Droit public	55	9	64
Histoire du droit et des institutions	1		1
Science politique	6		6
Sciences de gestion		22	22
Sciences économiques	33	20	53
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>67</b>	<b>195</b>

**Doctorats soutenus selon l'unité de recherche et l'ED**

Unité recherche	INEI	MODEG	Total
CEDORE/EA 2139	21		21
CEMAFI/EA 1203	34		34
CERDP/ EA 1201	19		19
CRIFP/EA 1195		10	10
ERMES/EA 1198	14		14
GEREDIC/EA 3180	40		40
GREDEG/FRE 2767		56	56
INRIA		1	1
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>67</b>	<b>195</b>

**Doctorats selon l'année de soutenance et l'ED**

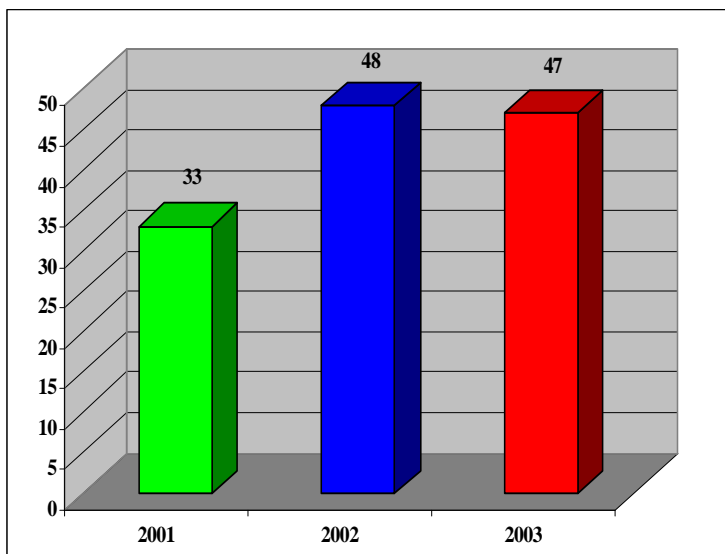
Année de soutenance	INEI	MODEG	Total
2001	33	24	57
2002	48	20	68
2003	47	23	70
Total	128	67	195

Avant de présenter l'analyse des caractéristiques des docteurs et leur insertion professionnelle de chacune des Ecoles Doctorales, notons que le nombre thèses soutenues a fortement augmenté entre 2001 et 2002 à l'ED INEI, passant de 33 à 48, alors qu'inversement le nombre de thèses soutenues a régressé légèrement à l'ED MODEG de 24 à 20.

## **Ecole Doctorale Interactions Nationales, Européennes et Internationales (INEI - ED 243)**

L'Ecole Doctorale INEI enregistre une forte hausse du nombre de thèses soutenues entre 2001 et 2002 (+45%)

**Nombre de thèses soutenues de 2001 à 2003**



**128 thèses soutenues en 3 ans**

- 33 en 2001
- 48 en 2002
- 47 en 2003

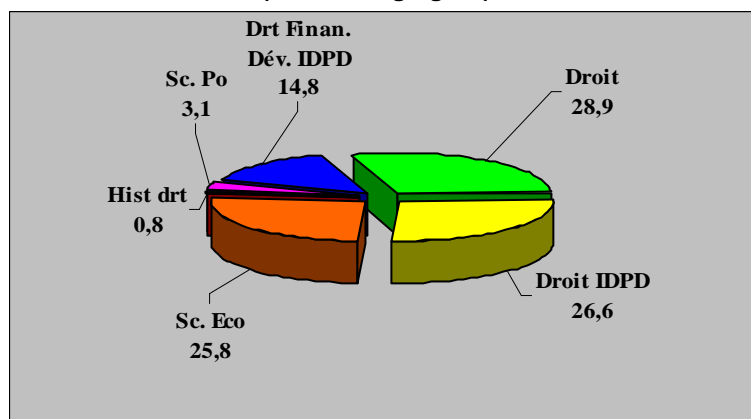
## Disciplines d'études et caractéristiques des docteurs

Les doctorats qui totalisent le plus de thèses soutenues, sur les trois années cumulées sont ceux relevant des disciplines des Sciences juridiques et politiques.

Libellé du doctorat selon les années de soutenance

Libellé doctorat	2001	2002	2003	Total
Drt Finan. Dév. IDPD	4	8	7	19
Droit	12	15	10	37
Droit IDPD	10	10	14	34
Sciences économiques	6	12	15	33
Histoire du droit	1			1
Science politique		3	1	4
Total	33	48	47	128

Répartition en % des docteurs selon le libellé du doctorat (3 années agrégées)



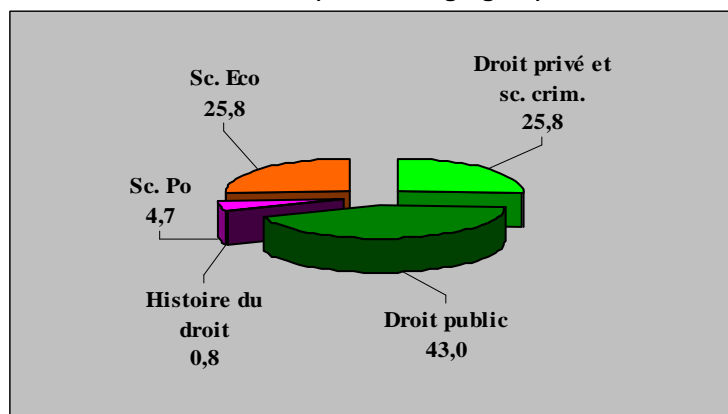
La répartition des thèses soutenues selon les sections du CNU montre :

- le poids de doctorats relevant de la section du Droit public (43%, soit 55 thèses).
- la progression annuelle du nombre de thèses soutenues en Droit public (14 en 2001 contre 22 en 2003) et en Sciences économiques (6 en 2001 contre 15 en 2003). A l'inverse ces chiffres régressent en Droit privé et sciences criminelles passant de 12 thèses soutenues en 2001 à 7 en 2003. Notons également le faible nombre de thèses en Sciences politiques.

Répartition selon les sections du CNU et l'année de soutenance

Sections CNU	2001	2002	2003	Total
Droit privé et sc. crim.	12	14	7	33
Droit public	14	19	22	55
Histoire du droit	1			1
Science politique		3	3	6
Sciences économiques	6	12	15	33
Total	33	48	47	128

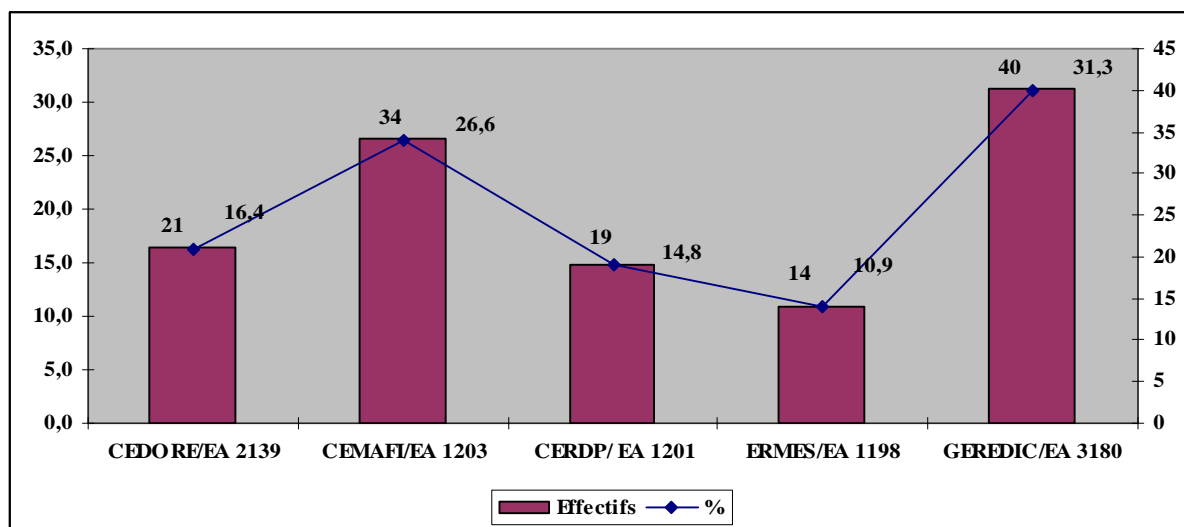
Répartition en % de l'ensemble des docteurs selon les sections du CNU (3 années agrégées)



Les 128 docteurs de l'ENEI ont préparé leur thèse au sein d'une des 5 équipes d'accueils de l'école doctorale :

- Les Unités de recherche d'accueil les plus importants quant au nombre de doctorats délivrés sont : le GEREDIC avec 31% des thèses soutenues entre 2001 et 2003 et le CEMAFI avec 27% des thèses.

Unités de recherche d'accueil de l'ensemble des thèses soutenues de 2001 à 2003

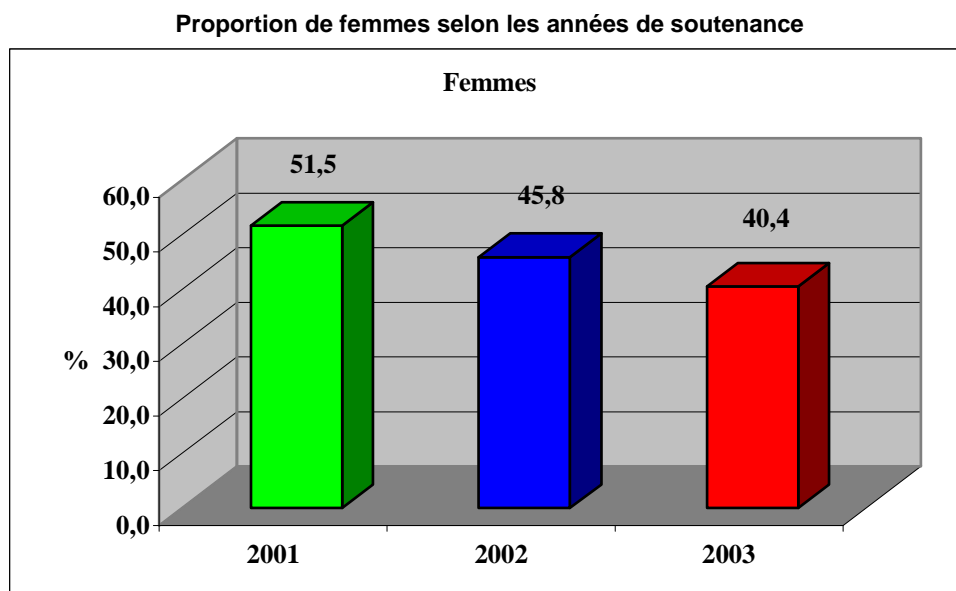


Répartition des promotions selon l'unité de recherche d'accueil

Unités de recherche	2001		2002		2003	
	N	%	N	%	N	%
CEDORE/EA 2139	9	27,3	8	16,7	4	8,5
CEMAFI/EA 1203	6	18,2	12	25,0	16	34,0
CERDP/EA 1201	2	6,1	11	22,9	6	12,8
ERMES/EA 1198	6	18,2	3	6,3	5	10,6
GEREDIC/EA 3180	10	30,3	14	29,2	16	34,0
Total	33	100,0	48	100,0	47	100,0

## La place des femmes

En 2001, le public ayant soutenu leur thèse au sein de l'ED INEI était à majorité féminine : sur 33 docteurs 17 étaient des femmes, soit 51.5%. En 2003 cette tendance est nettement inversée, sur les 47 thèses, 28 ont été soutenues par des hommes, soit 60%.



Notons que globalement sur les trois promotions agrégées :

- les femmes sont majoritaires parmi les docteurs en Droit (54%)
- les hommes sont sur représentés parmi les docteurs en Sciences économiques (67%) et parmi ceux en Droit Finances et Développement –IDPD (58%)
- les femmes et les hommes ont soutenu autant de thèses en doctorats de Droit IDPD et de Sciences politique.

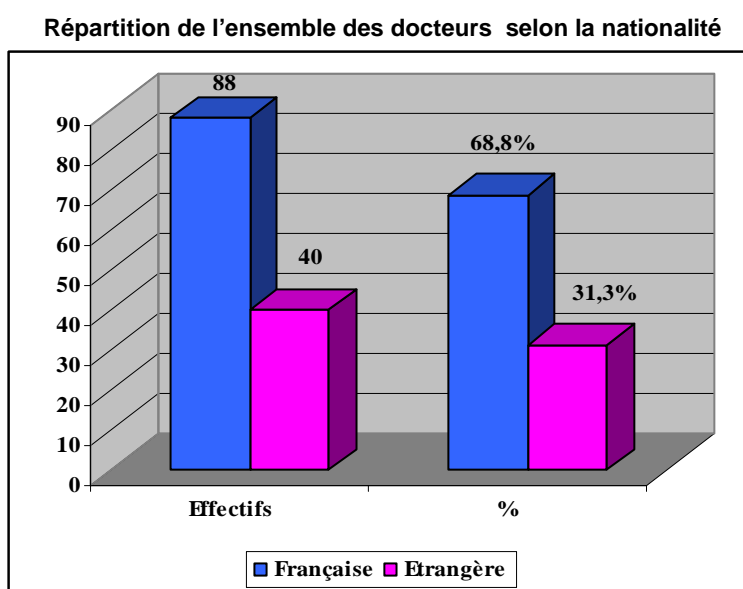
**Libellé du doctorat selon le sexe**

Libellé du doctorat	Femmes <i>n</i>	Part des femmes %	Hommes <i>n</i>	Total <i>N</i>
Doctorat de Drt Finan. Dév. IDPD	8	42,1	11	19
Doctorat de Droit	20	54,1	17	37
Doctorat de Droit IDPD	17	50,0	17	34
Doctorat de Sciences économiques	11	33,3	22	33
Doctorat d'Histoire du droit		0,0	1	1
Doctorat de Sciences politique	2	50,0	2	4
Total	58	45,3	70	128

## La participation des étrangers

L'Ecole Doctorale INEI se caractérise par l'attractivité qu'elle représente pour les étudiants étrangers dans leur parcours de formation supérieure :

- 40 étrangers ont soutenus une thèse entre 2001 et 2003, ils représentent 31% des docteurs.
- Ils proviennent de 22 pays différents : le groupe national le plus représenté est celui des Tunisiens avec 13 thèses.



La majorité des étudiants viennent des pays du Maghreb (18), suivi des étudiants originaires des pays d'Afrique sub-saharienne (9).

### **Répartition selon l'origine géographique et le taux de femmes**

Origine géographique	Effectifs	Part des femmes	Année de soutenance		
	N	%	2001	2002	2003
France	88	52,3	26	29	33
Europe de l'ouest	4	75,0		3	1
Europe de l'est	2	100,0		1	1
Maghreb	18	22,2	1	10	7
Afrique subsaharienne	9	0,0	3	2	4
Asie	5	40,0	1	3	1
Amérique du N	1	0,0	1		
Amérique du S	1	100,0	1		
Total	128	45,3	33	48	47



Le taux d'étrangers varie fortement selon la spécialité du doctorat. Ils viennent, en effet, bien plus souvent à l'UNSA pour y préparer et soutenir une thèse en Droit Finances et Développement (IDPD) ou en Sciences économiques où ils représentent respectivement 68% et 46% des docteurs des promotions 2001,2002 et 2003 réunies qu'en Droit ou Droit IDPD où ils ne représentent plus que respectivement 5% et 27% de l'ensemble des thèses soutenues.

**Représentation dans les disciplines selon la nationalité**

Disciplines de doctorat	France	Etranger	dt: Maghreb	Total	N
Doctorat de Drt Finan. Dév. IDPD	31,6	68,4	21,1	100,0	19
Doctorat de Droit	94,6	5,4	2,7	100,0	37
Doctorat de Droit IDPD	73,5	26,5	8,8	100,0	34
Doctorat de Sciences économiques	54,5	45,5	30,3	100,0	33
Doctorat d'Histoire du droit	100,0	0,0	0,0	100,0	1
Doctorat de Sciences politique	75,0	25,0	0,0	100,0	4
Total	68,8	31,3	14,1	100,0	128

## **L'âge au moment de la soutenance**

Le docteur le plus jeune avait 25 ans au moment de la soutenance de sa thèse et le plus âgé avait 71 ans. L'âge moyen à la soutenance est de 32.5 ans.

Les étrangers sont proportionnellement plus âgés que les français : 70% des français avaient moins de 30 ans au moment de la soutenance contre 35% des étrangers.

**Age à la soutenance selon la nationalité**

Age	Français	Etrangers	Total	N
Moins de30 ans	65,9	35,0	56,3	72
31-35 ans	20,5	32,5	24,2	31
plus de 35 ans	13,6	32,5	19,5	25
Total	100,0	100,0	100,0	128

Les femmes sont proportionnellement plus jeunes au moment de la soutenance que leurs homologues masculins : 67% des femmes ont moins de 30 ans contre 47% des hommes. Cet écart s'explique partiellement par le poids parmi les hommes des étrangers<sup>1</sup>, qui, nous venons de le voir, sont plus âgés que les docteurs français.

**Age à la soutenance selon le sexe**

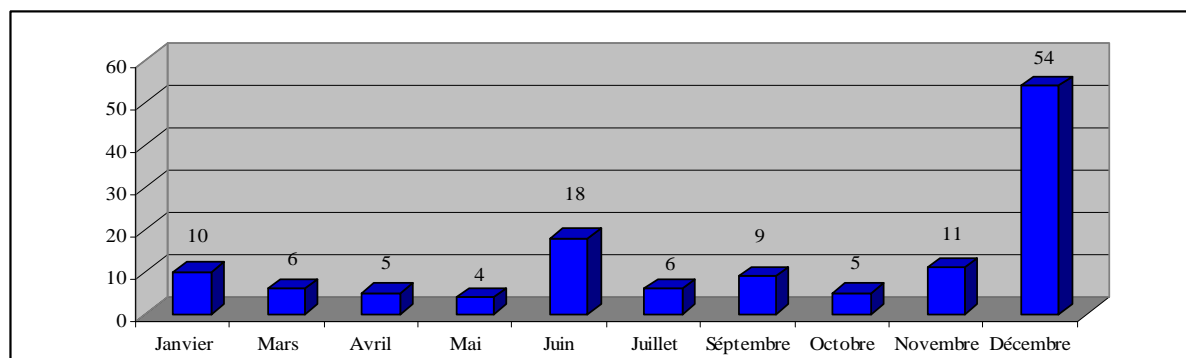
Age	Femmes	Hommes	Total	N
Moins de30 ans	67,2	47,1	56,3	72
31-35 ans	25,9	22,9	24,2	31
plus de 35 ans	6,9	30,0	19,5	25
Total	100,0	100,0	100,0	128

<sup>1</sup> 78% des docteurs originaires des pays du Maghreb sont des hommes.

## Durée et conditions de préparation de la thèse

Comme dans les autres Ecoles Doctorales la grande majorité des thèses de l'ED INEI sont soutenues entre le mois de novembre et le début janvier (59%), soit juste avant l'échéance à la qualification par le CNU. Notons l'autre pic de soutenance en fin d'année universitaire ; les 18 thèses soutenues en juin sont principalement des doctorats de Droit.

Mois de soutenance de la thèse



Globalement la durée de la préparation de la thèse varie de un à huit ans et elle diffère fortement selon les doctorats. En moyenne 42% des docteurs ont mis entre 1 et 3 ans pour achever leur thèse, pour 34% la durée a été de 4 à 5 ans et enfin 23% ont mis plus de 5 ans. En doctorats de Droit Finance et Développement-IDPD et de Droit plus de 68% des thèses ont été soutenues entre 1 et 3 ans après l'inscription en thèse. Ce taux étant bien inférieur pour le doctorat de Sciences économiques (18%). Ce résultat laisse à penser que le format de thèse diffère fortement selon le doctorat préparé et que la durée d'achèvement de la thèse en dépend.

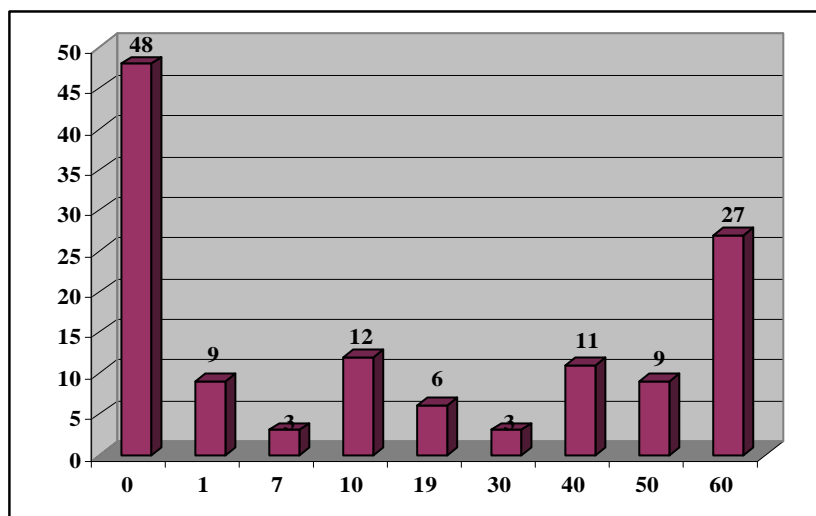
Durée de la préparation de la thèse selon les doctorats

Doctorats	1 à 3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	> à 6 ans	Total	N
Doctorat de Drt Finan. Dév. IDPD	68,4	15,8	5,3	5,3	5,3	100,0	19
Doctorat de Droit	51,4	29,7	10,8	8,1		100,0	37
Doctorat de Droit IDPD	41,2	17,6	23,5	8,8	8,8	100,0	34
Doctorat de Sciences économiques	18,2	12,1	15,2	36,4	18,2	100,0	33
Doctorat d'Histoire du droit	100,0					100,0	1
Doctorat de Sciences politique	25,0		50,0		25,0	100,0	4
Total	42,2	18,8	15,6	14,8	8,6	100,0	128
N	54	24	20	19	11	128	

Il ressort de nos observations des conditions de préparation de la thèse pour les trois promotions que :

- 11 docteurs ont bénéficié d'un poste de moniteur CIES : il s'agissait de 5 femmes et de 6 hommes. 6 de ces étudiants préparaient une thèse de Sciences économiques et les 5 autres étaient en thèse de Droit.
- 21 docteurs ont occupé un poste d'ATER avant la soutenance de leur thèse, soit 17%. La répartition selon le sexe donne un avantage aux hommes avec 13 postes contre 8 occupés par des femmes. 16% des docteurs en doctorat de Droit ont été ATER contre 18% de ceux de Sciences économiques.
- 1 seule thèse relève d'une cotutelle internationale.

## Financement principal de la thèse



0= sans financement, 1=Allocation de recherche, 7=Aides de Collectivités locales ou territoriales, 10=Salariés de la fonction publique, 19=Salariés du secteur privé, 30=Financements sur contrats labo, 40= Bourse étudiant étranger, 50=Autre mode de financement, 60= Sans réponse.

La question relative au financement principale de la thèse montre en excluant les non réponses (21%) que :

- 53% des docteurs des trois promotions bénéficiaient d'un financement pour la préparation de leur doctorat.
- 12% étaient salariés de la Fonction publique
- 11% avaient des bourses étrangers -nationaux ou du gouvernement français- (soit 28% des 40 étrangers)
- 9% avaient obtenu une Allocation de Recherche MR

### Sources de financement de la thèse selon la section CNU du doctorat

Financement principal de la thèse	Droit privé et sciences criminelles	Droit public	Science politique	Sciences économiques	Total	N
Sans financement	80,8	47,4	60,0	18,8	47,5	48
Allocation de recherche		10,5		15,6	8,9	9
Aides de Collectivités locales ou territoriales		5,3		3,1	3,0	3
Salariés de la fonction publique	3,8	10,5		21,9	11,9	12
Salariés du secteur privé				18,8	5,9	6
Financement sur contrats labo			20,0	6,3	3,0	3
Bourse étudiant étranger		15,8	20,0	12,5	10,9	11
Autre mode de financement	15,4	10,5		3,1	8,9	9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	101

C'est en Droit privé et sciences criminelles que le taux de financement est le plus faible (19%) et inversement, c'est en Sciences économique qu'il est le plus élevé (81%). Tout

laisse à penser qu'il ne s'agit pas du même public universitaire dans ces deux doctorats : le second se caractérisant par le recours massif de ses doctorants au salariat ou à une bourse pour le financement des années de thèse, alors que les docteurs en Droit privé ont moins fréquemment recours (ou accès ?) à ce type de financement. Cependant seule une enquête qualitative approfondie pourrait expliquer cet écart.

Seuls 43% des docteurs de la promotion de 2001 bénéficiaient d'un financement de la thèse, contre 68% en 2003. Cette hausse est principalement due à l'augmentation du nombre d'Allocataires de recherches MR qui passent d'un à six, et des Aides de Collectivités qui n'existait pas en 2001.

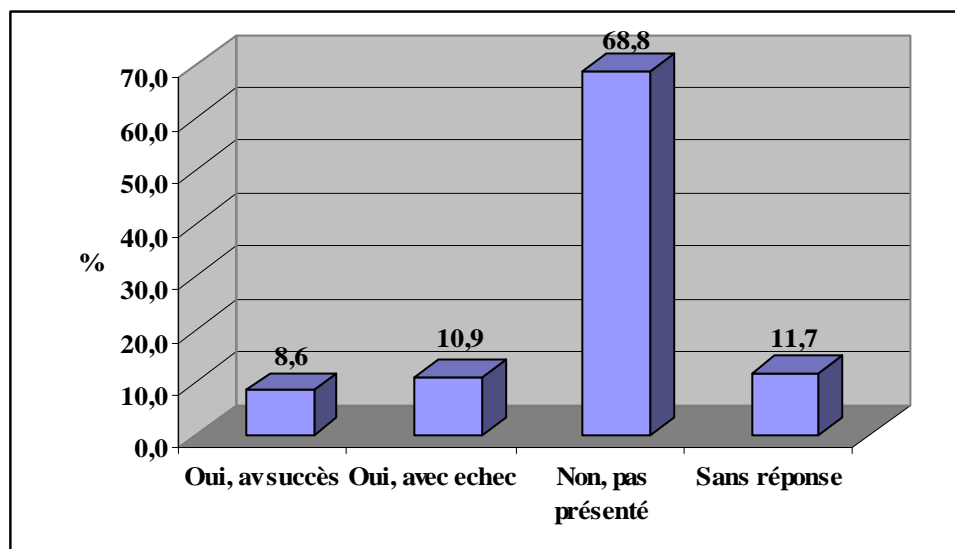
**Sources de financement de la thèse selon l'année de soutenance**

Financement principal de la thèse	2001	2002	2003	Total	N
Sans financement	56,5	57,5	31,6	47,5	48
Allocation de recherche	4,3	5,0	15,8	8,9	9
Aides de Collectivités locales ou territoriales			7,9	3,0	3
Salariés de la Fonction publique	8,7	12,5	13,2	11,9	12
Salariés du secteur privé		7,5	7,9	5,9	6
Financement sur contrats labo	4,3		5,3	3,0	3
Bourse étudiant étranger	13,0	5,0	15,8	10,9	11
Autre mode de financement	13,0	12,5	2,6	8,9	9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	101

## Devenir professionnel des docteurs

### La qualification par le CNU

Seulement 25 des docteurs des trois promotions se sont présentés à la qualification par le CNU. 11 de ces candidats ont obtenu une qualification, soit 8.6% de l'ensemble des 128 docteurs



#### % présentation au CNU selon le sexe

Présentation CNU	Femmes	Hommes	Total	N
Oui, avec succès	10,3	7,1	8,6	11
Oui, avec échec	6,9	14,3	10,9	14
Non, pas présenté	72,4	65,7	68,8	88
SR	10,3	12,9	11,7	15
Total	100,0	100,0	100,0	128
N	58	70	128	

Globalement les femmes se sont présentées proportionnellement moins souvent que les hommes à une qualification par le CNU, 17% contre 21%. Mais lorsqu'elles se sont présentées elles ont été plus souvent qualifiées que les hommes : c'est le cas pour 6 femmes sur 10 présentées contre 5 hommes sur 15.

Enfin c'est en Sciences économiques que la proportion de candidats à la qualification est la plus importante (27%), mais c'est en Droit privé et sciences criminelles que l'on enregistre le plus de succès (5 qualifiés sur 6 présentés) ; à l'opposé c'est en Droit public que le nombre de recalé est le plus élevé : 8 sur 9.

#### Effectifs des docteurs à la présentation au CNU selon les sections du CNU

Présentation CNU	Droit privé et sciences criminelles	Droit public	Histoire du droit	Sciences politique	Sciences économiques	Total
Oui av succès	5	1			5	11
Oui avec échec	1	8		1	4	14
Non pas présenté	20	39	1	5	23	88
SR	7	7			1	15
Total	33	55	1	6	33	128

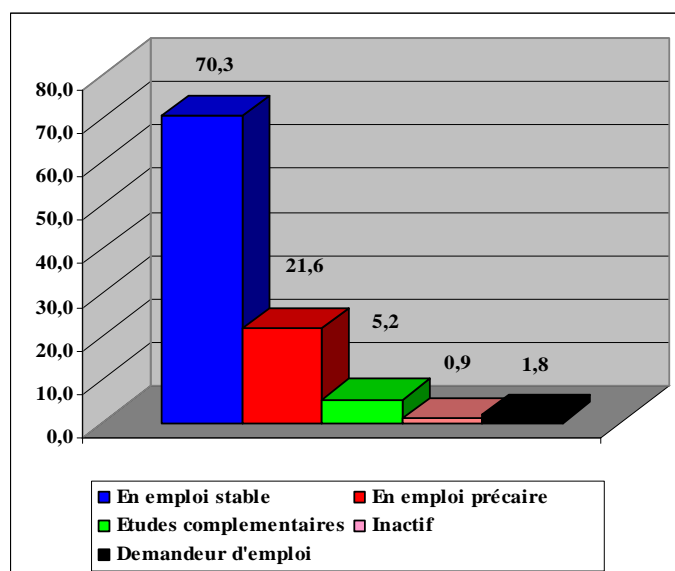
## Situation et type d'activité des docteurs 12 mois après leur soutenance de thèse

Notons au préalable de l'analyse de l'insertion professionnelle des docteurs de nos trois promotions, qu'un seul docteur a effectué un stage post-doc à l'INRA qui a duré 6 mois.

La situation des docteurs sur le marché du travail a donc été appréhendée à l'aide des réponses données par leur directeur de thèse, dans certains cas par le secrétariat de l'Unité de recherche d'accueil et parfois par les docteurs eux mêmes. Ces réponses permettent d'analyser la situation des docteurs sortis en 2001, 2002 et 2003 d'une part 12 mois après la soutenance et d'autre part au 1<sup>er</sup> mars 2005, c'est-à-dire de 1 à 4 ans après la thèse selon la date de la soutenance. Le taux de réponse à ces questions est de 87%.

**Situation professionnelle des docteurs 12 mois après la soutenance**

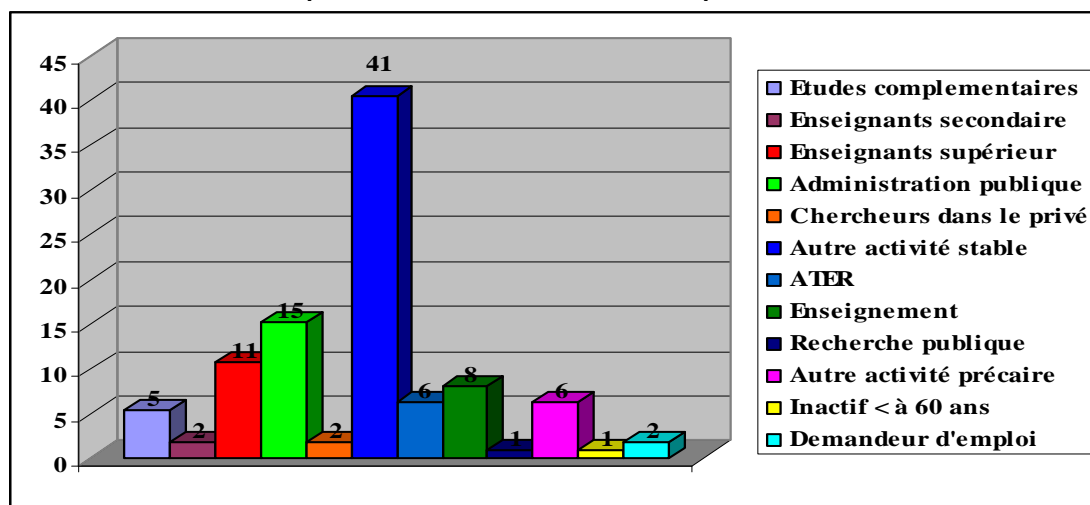
Situation à 12 mois	Effectifs
Etudes complémentaires	6
En emploi stable (CDD ou fonctionnaire)	78
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	24
Inactif < à 60 ans	1
Demandeur d'emploi	2
<b>Situation inconnue, non réponse</b>	<b>17</b>
	<b>(13%)</b>
Total	128



En excluant de notre analyse les situations inconnues/les non réponses, soit 13% des docteurs, les constats suivants peuvent être faits :

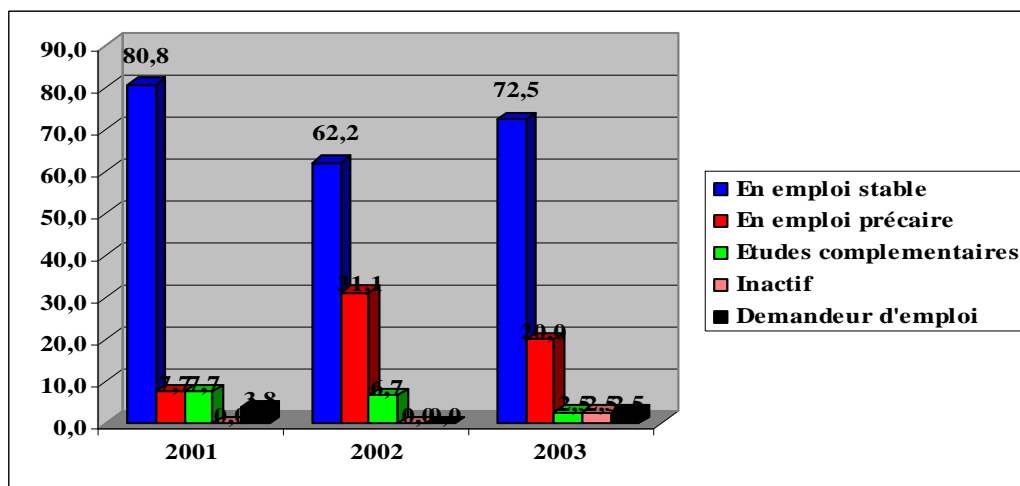
- 92% des docteurs des trois promotions sont en activité 12 mois après la soutenance de leur thèse. 70% occupent un emploi stable. 22% occupent un emploi précaire et rares sont les inactifs et les chômeurs.
- Le nombre de docteurs occupant un emploi stable (CDI) en dehors de la Fonction publique est extrêmement important. C'est en effet les cas pour 41% de la population et pour la majorité d'entre eux il s'agit d'un emploi d'avocat.
- Aucun des docteurs n'a intégré un organisme de recherche publique. 11% ont été recruté dans l'enseignement supérieur et 15% occupent un emploi dans une administration publique.

Situation professionnelle détaillée 12 mois après la soutenance



- C'est parmi les docteurs de la promotion de 2001 que le taux d'emploi stable, 12 mois après la soutenance, est le plus élevé ; il atteint, en effet, 81% contre 62% pour ceux de 2002 et 73% pour ceux de 2003. Cette différence est sans doute imputable en partie au taux d'inconnu/non réponse plus élevé pour la promotion 2001 et que pour les deux autres.

Situation professionnelle 12 mois après le doctorat selon l'année de soutenance



La situation professionnelle des docteurs varie fortement d'un doctorat à l'autre :

- **En droit**, 93% des docteurs occupent un emploi stable et 7% effectuent des études complémentaires. Pour 60% il s'agit d'un emploi dans le privé et pour la grande majorité en tant qu'avocat. 17% ont été recruté dans l'Enseignement supérieur et 13% dans l'Administration publique.
- **En Droit finances, Développement-IDPD**, le taux d'emplois stables parmi les docteurs atteint ici 71%. Pour 47% des docteurs il s'agit d'un emploi dans le privé et

24% se sont orientés vers une Administration publique. Aucun n'a intégré l'Enseignement supérieur.

- **En Droit-IDPD**, le taux d'emploi stable observé pour les docteurs descend ici à 64%. Le privé occupe 36% des docteurs, l'Administration publique 21% et l'Enseignement supérieur 7%.
- **En Sciences économiques**, la situation professionnelle des docteurs est bien différente de ceux des trois autres doctorats. 53% occupent un emploi stable et les autres connaissent une situation d'emploi précaire. La proportion des docteurs qui se destine à l'enseignement ou à la recherche est plus importante que pour les autres doctorats : 16% ont intégré l'Enseignement supérieur 12 mois après leur soutenance, 6% sont chercheurs sur CDI dans le privé et 14% occupent un emploi temporaire dans l'enseignement, soit comme ATER, soit comme vacataire.

**Situation professionnelle 12 mois après la soutenance selon le doctorat**

Situations à 12 mois	Drt Finan. Dév. IDPD		Droit		Droit IDPD		Sc. Eco.		Hist. drt		Sc. Po		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Etudes complémentaires</b>			<b>2</b>	<b>6,7</b>	<b>4</b>	<b>14,3</b>							<b>6</b>	<b>5,4</b>
<b>En emploi stable (CDD ou fonctionnaire)</b>	<b>12</b>	<b>70,6</b>	<b>28</b>	<b>93,3</b>	<b>18</b>	<b>64,3</b>	<b>17</b>	<b>53,1</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>2</b>	<b>66,7</b>	<b>78</b>	<b>70,3</b>
Enseignant secondaire			1	3,3			1	3,1					2	1,8
Enseignant supérieur			5	16,7	2	7,1	5	15,6					12	10,8
Administration publique	4	23,5	4	13,3	6	21,4	3	9,4					17	15,3
Chercheur dans le privé							2	6,3					2	1,8
Autre activité stable	8	47,1	18	60,0	10	35,7	6	18,8	1	100	2	66,7	45	40,5
<b>En emploi précaire (CDD ou vacataire)</b>	<b>3</b>	<b>17,6</b>			<b>5</b>	<b>17,9</b>	<b>15</b>	<b>46,9</b>			<b>1</b>	<b>33,3</b>	<b>24</b>	<b>21,6</b>
ATER					2	7,1	4	12,5			1	33,3	7	6,3
Enseignement	1	5,9			2	7,1	6	18,8					9	8,1
Recherche publique							1	3,1					1	0,9
Autre activité précaire	2	11,8			1	3,6	4	12,5					7	6,3
<b>Inactif &lt; à 60 ans</b>	<b>1</b>	<b>5,9</b>											<b>1</b>	<b>0,9</b>
<b>Demandeur d'emploi</b>	<b>1</b>	<b>5,9</b>			<b>1</b>	<b>3,6</b>							<b>2</b>	<b>1,8</b>
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>28</b>	<b>100</b>	<b>32</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>3</b>	<b>100</b>	<b>111</b>	<b>100</b>

**Situation professionnelle 12 mois après la soutenance selon le sexe**

Situation à 12 mois	Femmes	Hommes	Total	N
En emploi stable	74,5	66,7	70,3	78
En emploi précaire	15,7	26,7	21,6	24
Etudes complémentaires	5,9	5,0	5,4	6
Inactif	2,0		0,9	1
Demandeur d'emploi	2,0	1,7	1,8	2
Total	100,0	100,0	100,0	111
N	51	60	111	

L'insertion professionnelle des femmes docteurs diffère de celle de leurs homologues masculins

- Elles occupent plus souvent un emploi stable, c'est le cas pour 66% des femmes contre 57% des hommes. Pour 47% d'entre elles, il s'agit d'un emploi CDI dans le privé. Ce taux est de 35% pour les hommes.



La situation professionnelle des docteurs étrangers est bien différente de celle des docteurs français. Les étrangers occupent moins souvent un emploi stable que les français, 64% contre 73%. Mais lorsque c'est le cas, les étrangers sont proportionnellement plus souvent recrutés dans l'Administration publique (22%) que leur homologues français (12%) et ce, dans bien de cas dans leur pays d'origine ou dans un autre pays étranger. 33% des docteurs étrangers occupent un emploi précaire contre 16% des docteurs français. Dans la majorité de cas il s'agit d'emploi dans l'enseignement comme vacataire ou comme ATER (22% des étrangers contre 11% des français).

#### Situation professionnelle 12 mois après la soutenance selon la nationalité

Situation à 12 mois	Française	Etrangère	Total	N
<b>Etudes complémentaires</b>	<b>6,7</b>	<b>2,8</b>	<b>5,4</b>	<b>6</b>
<b>Emploi stable</b>	<b>73,3</b>	<b>63,9</b>	<b>70,3</b>	<b>78</b>
Enseignant secondaire	2,7		1,8	2
Enseignant supérieur	10,7	11,1	10,8	12
Administration publique	12,0	22,2	15,3	17
Chercheur dans le privé	2,7		1,8	2
Autre activité stable	45,3	30,6	40,5	45
<b>Emploi précaire</b>	<b>16,0</b>	<b>33,3</b>	<b>21,6</b>	<b>24</b>
ATER	8,0	2,8	6,3	7
Enseignement	2,7	19,4	8,1	9
Recherche publique	1,3		0,9	1
Autre activité précaire	4,0	11,1	6,3	7
<b>Inactif &lt; à 60 ans</b>	<b>1,3</b>		<b>0,9</b>	<b>1</b>
<b>Demandeur d'emploi</b>	<b>2,7</b>		<b>1,8</b>	<b>2</b>
Total	100,0	100,0	100,0	128
N	88	40	128	

## Situation et type d'activité des docteurs au 1<sup>er</sup> mars 2005

Dans le questionnaire auprès des directeurs de thèse il était demandé d'indiquer la situation professionnelle et le type d'activité occupés par leurs docteurs au 1<sup>er</sup> mars 2005. Rendre compte de cette situation nous oblige à prendre en considération l'intervalle de temps entre la date d'obtention de la thèse et cette date. On peut penser que les situations professionnelles sont bien différentes selon qu'on les évalue un an après ou quatre ans après.

Au regard des années de soutenance, nos observations montrent que plus la thèse est ancienne plus le docteur a des chances d'occuper un emploi stable. Il n'y a ni demandeurs d'emploi, ni des inactifs parmi les docteurs des promotions 2001 et 2002

- 96% des docteurs de la promotion 2001 occupent un emploi stable. Pour ces docteurs la Fonction publique est le débouché majoritaire (52%).
- 85% des docteurs de la promotion 2002 ont intégré un emploi stable. Pour ces docteurs il s'agit majoritairement d'un emploi CDI dans le secteur privé.
- La plus jeune promotion, celle de 2003, se trouve proportionnellement moins souvent dans une situation d'emploi stable (78%). Bien que 32% d'entre eux occupent un emploi CDI dans la Fonction publique, ils sont néanmoins 13% à exercer encore un emploi temporaire dans l'enseignement.

**Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> mars 2005 selon l'année de soutenance**

Situation du docteur au 1 <sup>er</sup> mars 2005	2001	2002	2003	Total	N
<b>Emploi stable</b>	<b>96,0</b>	<b>84,8</b>	<b>77,5</b>	<b>84,7</b>	<b>94</b>
Enseignant secondaire	4,0	2,2		1,8	2
Enseignant supérieur	16,0	19,6	10,0	15,3	17
Administration publique	32,0	10,9	22,5	19,8	22
Chercheur dans le privé			5,0	1,8	2
Autre activité stable	44,0	52,2	40,0	45,9	51
<b>Emploi précaire</b>	<b>4,0</b>	<b>15,2</b>	<b>17,5</b>	<b>13,5</b>	<b>15</b>
ATER		4,3		1,8	2
Enseignement	4,0	4,3	10,0	6,3	7
Recherche publique			2,5	0,9	1
Autre activité précaire		6,5	5,0	4,5	5
<b>Inactif &lt; à 60 ans</b>			<b>2,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1</b>
<b>Demandeur d'emploi</b>			<b>2,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1</b>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	111
N	25	46	40	111	

La prise en compte de l'intervalle de temps entre la soutenance de la thèse et la situation professionnelle au 1<sup>er</sup> mars 2005 corrobore les résultats obtenus selon l'année de soutenance. A savoir qu'un docteur diplômé de l'Ecole Doctorale Interactions Nationales, Européennes et Internationales (INEI - ED 243) n'a pratiquement aucun risque de se trouver dans une situation d'emploi temporaire 3 et 4 ans après l'obtention de la thèse : seul cas observé un docteur qui 4 ans après sa thèse n'est pas encore titularisé dans l'enseignement.

Enfin soulignons que les docteurs de cette Ecole doctorale sont relativement peu nombreux à s'engager dans les voies de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme l'attestent nos chiffres ainsi que l'absence de recours à un stage post-doc.

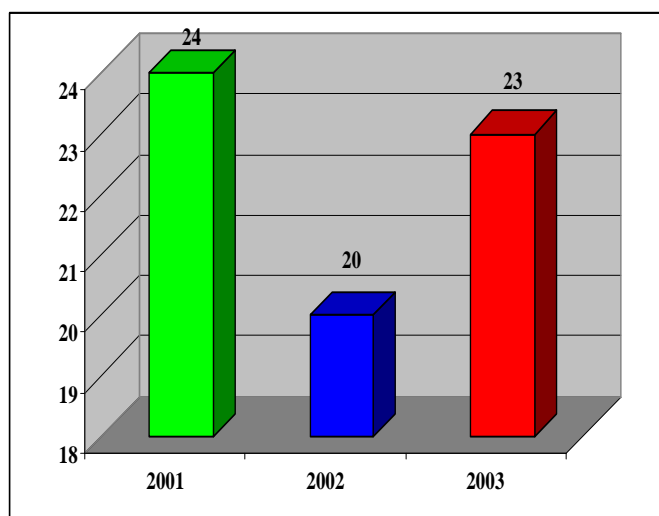
**Situation professionnelle des docteurs selon l'intervalle de temps entre la thèse et l'emploi au 1<sup>er</sup> mars 2005**

Situation au 1er mars 2005	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Total	N
<b>Emploi stable</b>	<b>77,3</b>	<b>76,2</b>	<b>97,3</b>	<b>90,0</b>	<b>84,7</b>	<b>94</b>
Enseignant secondaire		2,4	2,7		1,8	2
Enseignant supérieur	13,6	16,7	16,2	10,0	15,3	17
Administration publique	18,2	16,7	24,3	20,0	19,8	22
Chercheur dans le privé	4,5	2,4			1,8	2
Autre activité stable	40,9	38,1	54,1	60,0	45,9	51
<b>Emploi précaire</b>	<b>22,7</b>	<b>19,0</b>	<b>2,7</b>	<b>10,0</b>	<b>13,5</b>	<b>15</b>
ATER		4,8			1,8	2
Enseignement	13,6	4,8	2,7	10,0	6,3	7
Recherche publique		2,4			0,9	1
Autre activité précaire	9,1	7,1			4,5	5
<b>Inactif &lt; à 60 ans</b>		<b>2,4</b>			<b>0,9</b>	<b>1</b>
<b>Demandeur d'emploi</b>		<b>2,4</b>			<b>0,9</b>	<b>1</b>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
N	22	42	37	10	111	111

## Ecole Doctorale Marché et Organisations : Droit, Economie, Gestion (MODEG - ED 244)

Cette Ecole Doctorale se caractérise au premier regard par le nombre réduit (67) de thèses soutenues en trois ans, ainsi que par la relative stabilité du nombre de doctorats délivrés entre 2001 et 2003.

Nombre de thèses soutenues de 2001 à 2003



**67 thèses soutenues en 3 ans**

- 24 en 2001
- 20 en 2002
- 23 en 2003

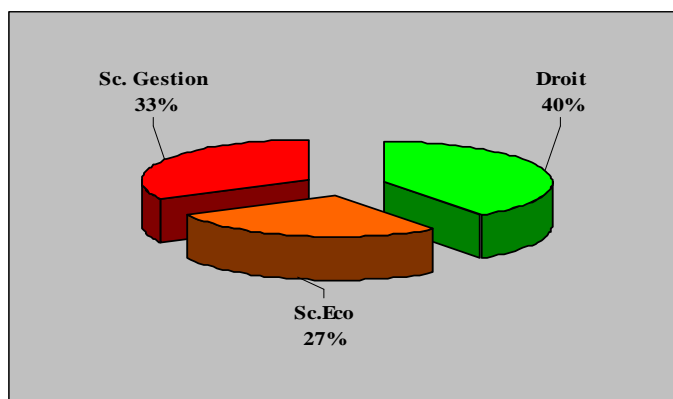
## Disciplines d'études et caractéristiques des docteurs

Les thèses délivrées ont été soutenues dans trois différents doctorats : Droit, Sciences économiques et Sciences de gestion. Le doctorat qui totalise le plus de thèses soutenues, sur les trois années cumulées est celui de Droit (27 thèses) suivi de Sciences de Gestion (22 thèses) et de Sciences économiques (18).

Répartition en % des docteurs selon le libellé du doctorat (3 années agrégées)

Libellé du doctorat selon les années de soutenance

Libellé du doctorat	2001	2002	2003	Total
Droit	11	7	9	27
Sc. Economiques	6	6	6	18
Sc. de Gestion	7	7	8	22
Total	24	20	23	67



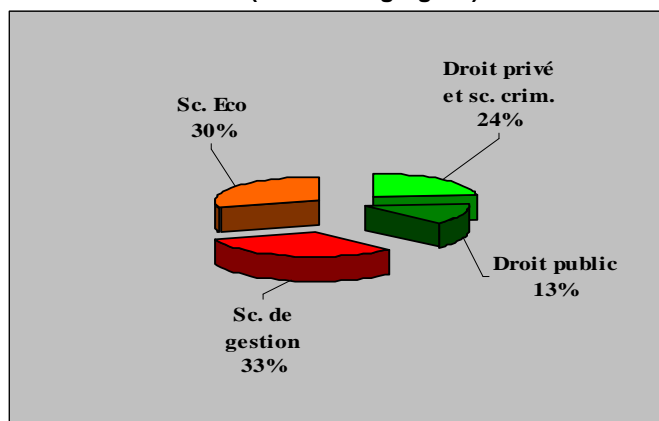
La répartition des thèses soutenues selon les sections du CNU montre :

- Le poids de doctorats relevant des domaines des Sciences Economiques et de Gestion (66%, soit 44 thèses). Les 16 thèses de Droit privé et Sciences Criminelles viennent s'ajouter aux 33 thèses relevant de cette section à l'ED ENEI, ainsi que les 9 doctorats de Droit public qui s'additionnent aux 55 de cette section du CNU à l'ENEI.
- Une stabilité annuelle du nombre de thèses soutenues entre 2001 et 2003, à l'exception du Droit public où l'on n'enregistre plus que 2 thèses en 2003. Cette régression, comme d'ailleurs la hausse des effectifs en Droit privé, sont probablement imputables aux transferts d'un ED à l'autre, puisque les deux types de doctorats y sont dispensés.

Répartition selon les sections du CNU et l'année de soutenance

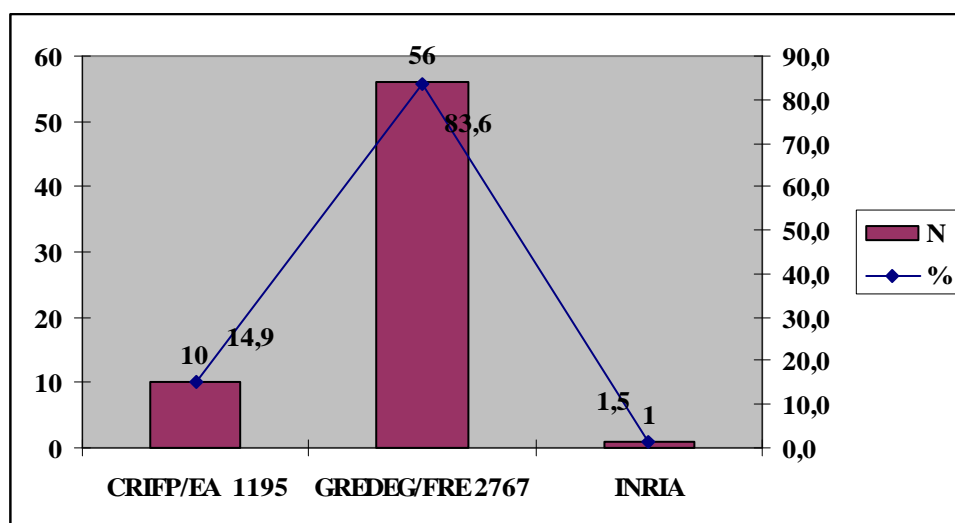
Sections CNU	2001	2002	2003	Total
Droit privé et sc. crim.	5	4	7	16
Droit public	5	2	2	9
Sc. de gestion	7	7	8	22
Sc. économiques	7	7	6	20
Total	24	20	23	67

Répartition en % des docteurs selon le libellé du doctorat (3 années agrégées)



Les 67 docteurs du MODEG ont préparé leur thèse au sein d'une des deux Unités de recherche d'accueil de cette école doctorale :

Unités de recherche d'accueil de l'ensemble des thèses soutenues de 2001 à 2003



- Le GREDEG est l'équipe d'accueil numériquement la plus importante avec 56 thèses soutenues entre 2001 et 2003, soit 84% des doctorats

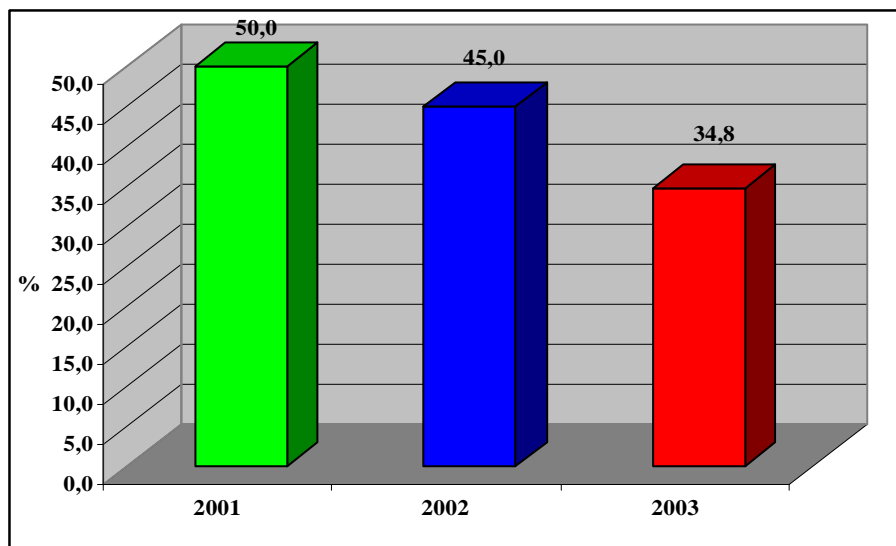
**Répartition des promotions selon l'unité de recherche d'accueil**

Unité recherche	2001		2002		2003	
	N	%	N	%	N	%
CRIFP/EA 1195	2	8,3	4	20,0	4	17,4
GREDEG/FRE 2767	22	91,7	15	75,0	19	82,6
INRIA			1	5,0		
Total	24	100,0	20	100,0	23	100,0

## La place des femmes

En 2001, le public ayant soutenu une thèse au sein de l'ED MODEG était équitablement réparti selon le sexe ; 12 femmes et 12 hommes. En 2003, cet équilibre des sexes est largement remis en question ; les femmes deviennent minoritaires et ne représentent plus que 35% des docteurs, soit 8 femmes sur 23 docteurs.

**Proportion de femmes selon l'année de soutenance**



Notons que globalement sur les trois promotions agrégées :

- les femmes et les hommes ont soutenu autant de thèses en doctorat de Sciences de Gestion.
- les hommes sont sur-représentés dans les deux autres doctorats : Sciences économiques 67% et Droit 56%.

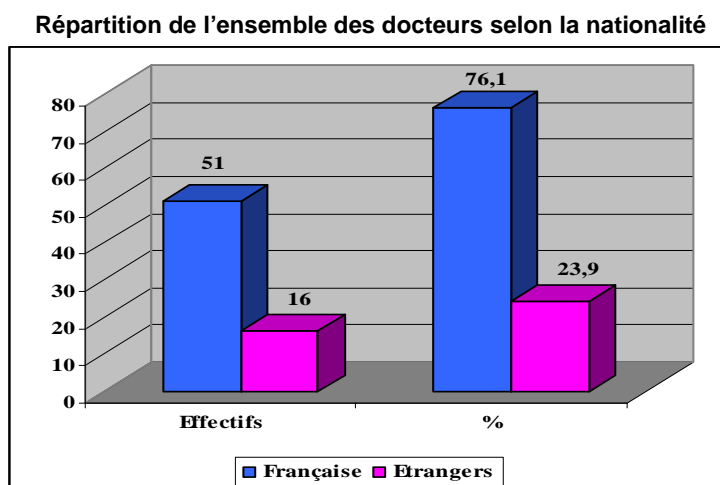
**Libellé du doctorat selon le sexe**

Libellé doctorat	Femmes n	Part des femmes %	Hommes n	Total N
Droit	12	44,4	15	27
Sc. Economiques	6	33,3	12	18
Sc. de Gestion	11	50,0	11	22
Total	29	43,3	38	67

## La participation des étrangers

L'Ecole Doctorale MODEG joue un rôle relativement important dans la formation supérieure des étudiants étrangers venus en France en vue d'une spécialisation :

- 16 étrangers ont soutenu une thèse entre 2001 et 2003, ils représentent 24% des docteurs.
- Ils proviennent de 7 pays différents : le groupe national le plus représenté est celui des Tunisiens avec 6 thèses.



La majorité des étudiants viennent des pays du Maghreb (8), suivi des étudiants originaires des pays d'Europe de l'ouest (5, dont 4 Italiens).

**Répartition selon l'origine géographique et le taux de femmes**

Origine géographique	Effectifs	Part des femmes	Année de soutenance		
	N	%	2001	2002	2003
France	51	45,1	17	16	18
Europe de l'ouest	5	20,0	1	2	2
Europe de l'est	2	50,0		1	1
Maghreb	8	50,0	5	1	2
Asie	1	100,0	1		
Total	67	43,3	24	20	23

La proportion d'étrangers varie fortement selon la spécialité du doctorat. Ils sont, en effet, plutôt venus à l'ED MODEG pour y préparer et soutenir une thèse de Sciences de Gestion - ils y représentent 36% des docteurs des promotions agrégées- qu'en Droit où leurs poids n'est que de 11%. En sciences économiques, nous avons déjà observé une forte proportion d'étrangers à l'ED ENEI (46%), cette représentation reste également élevée à l'ED MODEG (28%).

**Représentation dans les doctorats selon la nationalité**

Doctorats	France	Etranger	dt: Maghreb	Total	N
Droit	88,9	11,1	7,4	100,0	27
Sc. Economiques	72,2	27,8	0,0	100,0	18
Sc. de Gestion	63,6	36,4	27,3	100,0	22
Total	76,1	23,9	11,9	100,0	67

## **L'âge au moment de la soutenance**

Le docteur le plus jeune avait 26 ans au moment de la soutenance de sa thèse et le plus âgé avait 54 ans. L'âge moyen à la soutenance est de 33.3 ans.

Les étrangers sont plus âgés que les français : 49% des français avaient 30 ans ou moins au moment de la soutenance contre 31% des étrangers.

**Age à la soutenance selon la nationalité**

Age	Française	Etrangère	Total	N
30 ans ou moins	49,0	31,3	44,8	30
31 - 35 ans	27,5	43,8	31,3	21
plus de 35 ans	23,5	25,0	23,9	16
Total	100,0	100,0	100,0	67

Femmes et hommes ont dans des proportions identiques 30 ans ou moins au moment de la soutenance. Cependant, les hommes ont tendance à présenter le doctorat à un âge bien plus avancé que leur homologues féminins : 37% des hommes ont plus de 35 ans contre 7% des femmes au moment de la soutenance.

**Age à la soutenance selon le sexe**

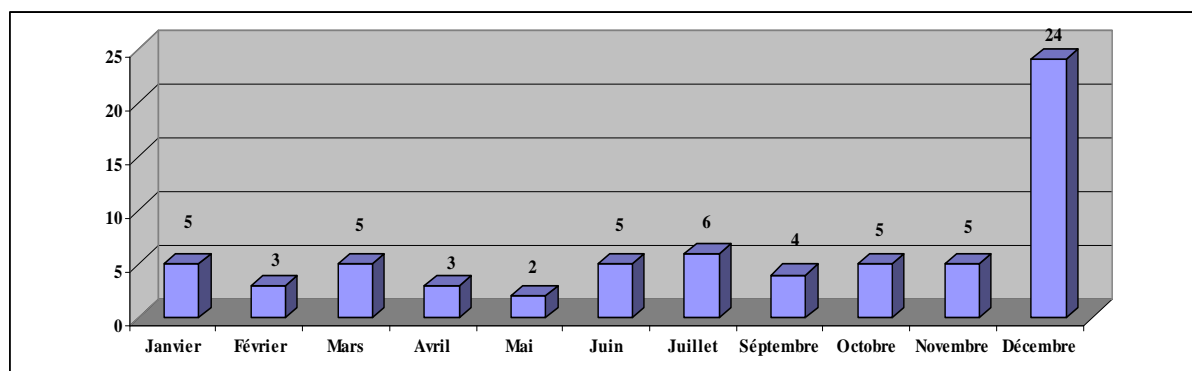
Age	Femmes	Hommes	Total	N
30 ans ou moins	44,8	44,7	44,8	30
31 - 35 ans	48,3	18,4	31,3	21
plus de 35 ans	6,9	36,8	23,9	16
Total	100,0	100,0	100,0	67



## Durée et conditions de préparation de la thèse

Comme dans les autres Ecoles Doctorales, la plupart des thèses de l'ED MODEG sont soutenues entre le mois de novembre et le début janvier (49%), soit juste avant l'échéance à la qualification par le CNU.

Mois de soutenance de la thèse



Globalement la durée de la préparation de la thèse varie de un à dix huit ans et elle diffère selon les doctorats. En moyenne 29% des docteurs ont mis entre 1 et 3 ans pour achever leur thèse, pour 43% la durée a été de 4 à 5 ans et enfin 28% ont mis plus de 5 ans. En doctorat de Droit 33% des thèses ont été soutenues entre 1 et 3 ans après l'inscription en thèse. Ce taux est légèrement inférieur pour les doctorats de Sciences de Gestion (27%) et de Sciences économiques (22%), qui enregistrent également des durées de thèse plus longues que celles observées en Droit. Ce résultat vient confirmer l'hypothèse avancée pour les doctorats de l'ED ENEI, à savoir que le format de thèse diffère fortement selon le doctorat préparé et que la durée d'achèvement de la thèse en dépend.

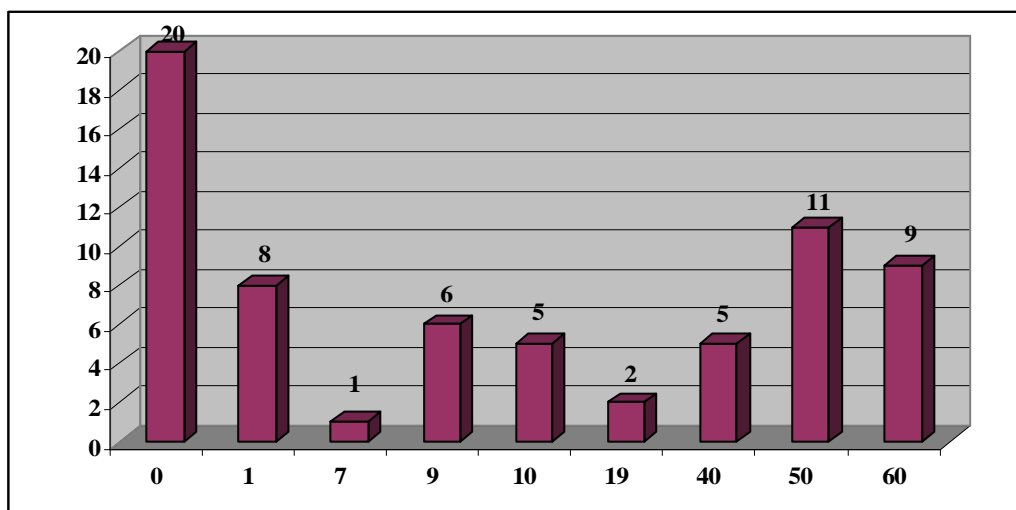
Durée de la préparation de la thèse selon les doctorats

Doctorat	1 à 3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	> à 6 ans	Total	N
Doctorat en Droit	33,3	33,3	11,1	14,8	7,4	100,0	27
Doctorat en Sciences Economiques	22,2	33,3	11,1	5,6	27,8	100,0	18
Doctorat Sciences de Gestion	27,3	18,2	22,7	9,1	22,7	100,0	22
Total	28,4	28,4	14,9	10,4	17,9	100,0	67
N	19	19	10	7	12	67	

Il ressort de nos observations se rapportant aux conditions de préparation de la thèse pour les trois promotions que :

- 6 docteurs ont bénéficié d'un poste de moniteur CIES : il s'agissait de 2 femmes et de 4 hommes. 3 de ces étudiants préparaient une thèse de Sciences économiques et les 3 autres étaient en thèse de Sciences de Gestion.
- 14 docteurs ont occupé un poste d'ATER avant la soutenance de leur thèse, soit 21% de la population. Parmi ces postes d'ATER, 8 ont été attribués à des hommes et 6 à des femmes. 27% des docteurs du doctorat de Sciences de Gestion ont été ATER contre 19% de ceux de Droit et 17% de ceux de Sciences économiques.
- 2 thèses relèvent d'une cotutelle internationale.

## Financement principal de la thèse



0= sans financement, 1=Allocation de recherche, 7=Aides de Collectivités locales ou territoriales, 9=Bourse CIFRE, 10=Salariés de la Fonction publique, 19=Salariés du secteur privé, 40= Bourse étudiant étranger, 50=Autre mode de financement, 60= Sans réponse.

La question relative au financement principal de la thèse montre (en excluant les non réponses 13%) que :

- 66% des docteurs des trois promotions bénéficiaient d'un financement pour la préparation de leur thèse.
- 14% avaient obtenu une Allocation de Recherche MR
- 10% étaient des boursiers CIFRE
- 9% étaient salariés de la Fonction publique
- 9% avaient des bourses étrangers -nationaux ou du gouvernement français- (soit 31% des 16 étrangers)
- 19% relevaient de la catégorie « autre mode de financement ».

### Sources de financement de la thèse selon la section CNU du doctorat

Financement principal de la thèse	Droit privé et sciences criminelles	Droit public	Sciences de gestion	Sciences économiques	Total	N
Sans financement	61,5	87,5	5,9	20,0	34,5	20
Allocation de recherche MR	15,4	0,0	0,0	30,0	13,8	8
Aides de Collectivités locales ou territoriales	0,0	0,0	5,9	0,0	1,7	1
Bourse CIFRE	7,7	0,0	17,6	10,0	10,3	6
Salariés de la Fonction publique	15,4	0,0	5,9	10,0	8,6	5
Salariés du secteur privé	0,0	0,0	11,8	0,0	3,4	2
Bourse étudiant étranger	0,0	0,0	23,5	5,0	8,6	5
Autre mode de financement	0,0	12,5	29,4	25,0	19,0	11
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	58
N	13	8	17	20	58	

C'est dans les filières de droit que le financement de la thèse est le plus faible : en section CNU Droit il est de 12% et en Droit privé et sciences criminelles ce taux atteint 38%. Inversement, c'est en Sciences de gestion et en Sciences économique qu'il est le plus élevé, soit respectivement de 94% et de 80%. Tout laisse à penser, comme nous l'avons suggéré pour l'ED ENEI, qu'il ne s'agit pas socialement du même public universitaire dans ces doctorats : celui de Sciences de gestion se caractérisant par le recours massif des doctorants aux bourses, aides publiques et aux « autres modes de financements » pour la préparation de la thèse, ce qui n'est pas le cas pour les thésards relevant des deux sections CNU de Droit.

Au fil des trois années d'observation le taux de thèses financées est de plus en plus important, il passe de 50% pour la promotion de 2001 à 83% pour celui de 2003. Cette hausse est principalement due à l'augmentation du nombre d'Allocataires de recherches MRT qui passent d'un à cinq, ainsi qu'à l'instauration et au bénéfice des Aides de Collectivités et des Bourses pour étudiants étrangers qui n'existaient pas en 2001.

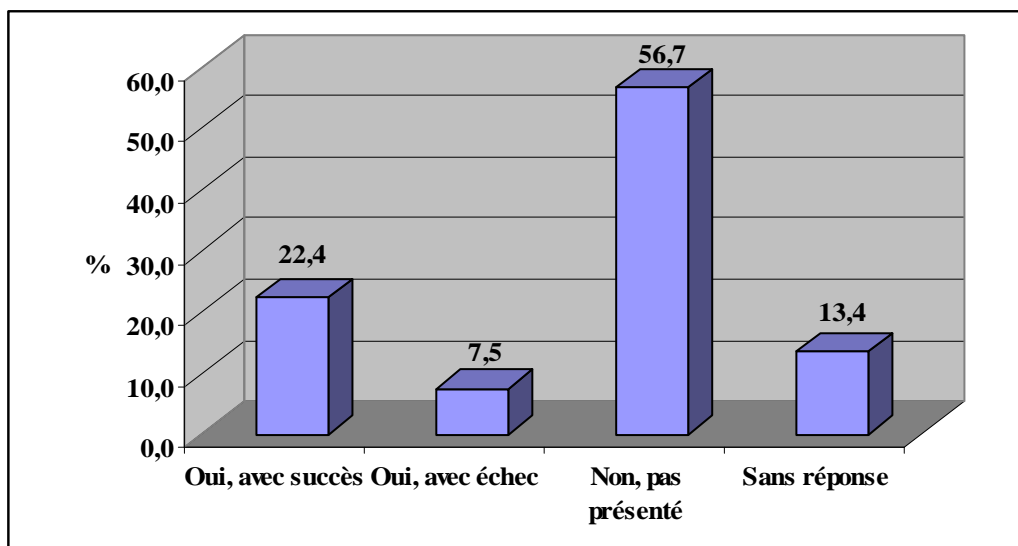
**Sources de financement de la thèse selon l'année de soutenance**

Financement principal de la thèse	2001	2002	2003	Total
Sans financement	50,0	33,3	16,7	34,5
Allocation de recherche MRT	4,5	11,1	27,8	13,8
Aides de Collectivités locales ou territoriales	0,0	0,0	5,6	1,7
Bourse CIFRE	13,6	11,1	5,6	10,3
Salariés de la Fonction publique	9,1	11,1	5,6	8,6
Salariés du secteur privé	4,5	0,0	5,6	3,4
Bourse étudiant étranger	0,0	11,1	16,7	8,6
Autre mode de financement	18,2	22,2	16,7	19,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
N	22	18	18	58

## Devenir professionnel des docteurs

### La qualification par le CNU

Seulement 20 des 67 docteurs des trois promotions se sont présentés à la qualification par le CNU. 15 de ces candidats ont obtenu une qualification, soit 22% de l'ensemble des docteurs



#### % présentation au CNU selon le sexe

Présentation CNU	Femmes	Hommes	Total	N
Oui, avec succès	27,6	18,4	22,4	15
Oui, avec échec	10,3	5,3	7,5	5
Non, pas présenté	48,3	63,2	56,7	38
Sans réponse	13,8	13,2	13,4	9
Total	100,0	100,0	100,0	67
N	29	38	67	

Globalement, les femmes se sont présentées proportionnellement plus fréquemment que les hommes à une qualification par le CNU, 38% contre 24%. Mais lorsqu'elles se sont présentées elles ont été légèrement moins souvent qualifiées que les hommes : c'est le cas pour 8 femmes sur 11 présentées contre 7 hommes sur 9.

Enfin, c'est en Sciences économiques et Sciences de Gestion que la proportion de candidats à la qualification est la plus importante (35% et 36%).

#### Effectifs des docteurs à la présentation au CNU selon les sections du CNU

Présentation CNU	Droit privé et sciences criminelles	Droit public	Sciences de gestion	Sciences économiques	Total
Oui, avec succès	3	1	6	5	15
Oui, avec échec	1		2	2	5
Non, pas présenté	9	7	9	13	38
Sans réponse	3	1	5		9
Total	16	9	22	20	67

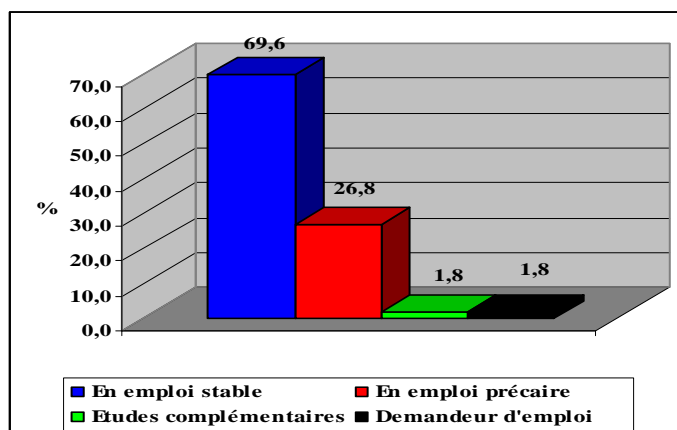
## **Situation et type d'activité des docteurs 12 mois après leur soutenance de thèse**

Notons au préalable de l'analyse de l'insertion professionnelle des docteurs de nos trois promotions, que seuls deux docteurs ont effectué un post-doc de courte durée, inférieure à 12 mois, après l'obtention de la thèse.

La situation des docteurs sur le marché du travail a donc, comme pour l'ED ENEI, été appréhendée à l'aide des réponses données par leur directeur de thèse, dans certains cas par le secrétariat de l'Unité de recherche d'accueil et parfois par les docteurs eux mêmes. Ces réponses permettent d'analyser la situation des docteurs sortis en 2001, 2002 et 2003 d'une part 12 mois après la soutenance et d'autre part au 1<sup>er</sup> mars 2005, c'est-à-dire de 1 à 4 ans après la thèse selon la date de la soutenance. Le taux de réponse à ces questions est de 84%.

### **Situation professionnelle des docteurs 12 mois après la soutenance**

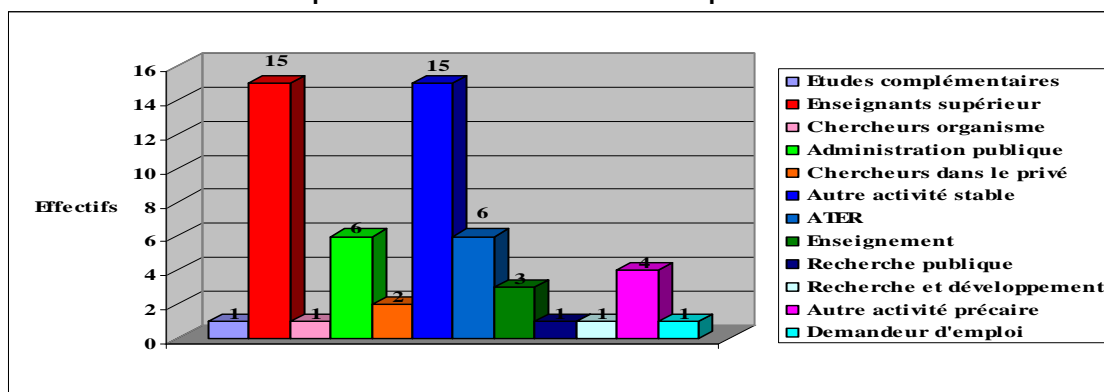
Situation à 12 mois	Effectifs
En emploi stable	39
En emploi précaire	15
Etudes complémentaires	1
Demandeur d'emploi	1
Situation inconnue, non réponse	11 (16%)
Total	67



En excluant de notre analyse les situations inconnues/les non réponses, soit 16% des docteurs, les constats suivants peuvent être faits :

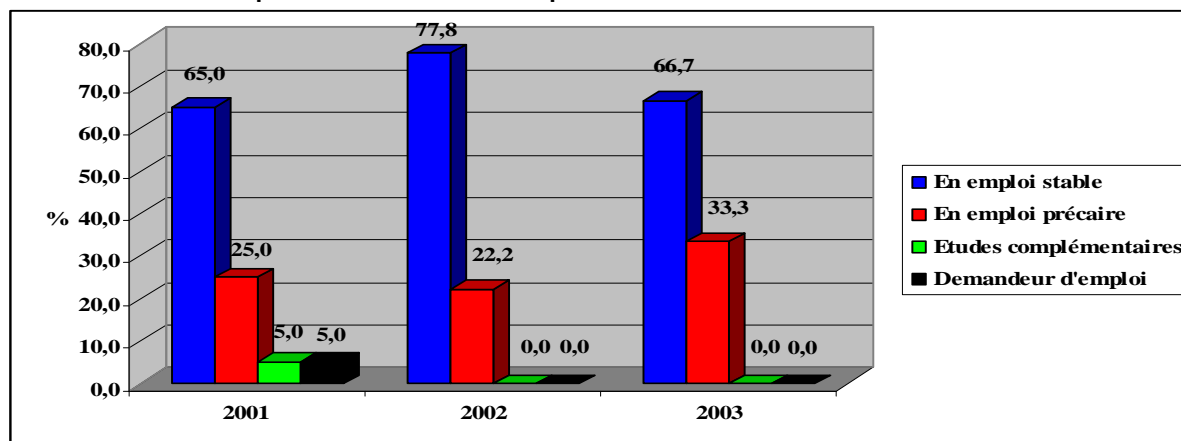
- 93% des docteurs des trois promotions sont en activité 12 mois après la soutenance de leur thèse. 70% occupent un emploi stable et 27% occupent un emploi précaire. 1 docteur effectue des études complémentaires et 1 seul des 67 docteurs est à la recherche d'un emploi.
- 52% des docteurs sont dans l'enseignement ou dans la recherche. Pour 29% il s'agit d'un recrutement dans l'enseignement supérieur ou d'une intégration dans un organisme de recherche public et 11% occupaient un an après la thèse un poste d'ATER dans l'enseignement supérieur.

### Situation professionnelle détaillée 12 mois après la soutenance



- Le nombre de docteurs occupant un emploi stable (CDI) en dehors de la Fonction publique est aussi dans cette ED relativement important. En effet, 27% des effectifs des trois promotions sont dans ce cas et pour la majorité d'entre eux il s'agit d'un emploi d'avocat.

### Situation professionnelle 12 mois après le doctorat selon l'année de soutenance



C'est parmi les docteurs de la promotion de 2002 que le taux d'emploi stable est le plus élevé ; il atteint 78% contre 67% pour ceux de 2003 et 65% pour ceux de 2001. Observons enfin, que 100% des docteurs des deux promotions consécutives, 2002 et 2003, occupaient un emploi 12 mois après la soutenance de leur thèse

La situation professionnelle des docteurs varie fortement d'un doctorat à l'autre :

- En Droit**, 64% des docteurs occupent un emploi stable et 5% effectuent des études complémentaires. Pour 46% il s'agit d'un emploi dans le privé et pour la grande majorité en tant qu'avocat. 5% ont été recruté dans l'Enseignement supérieur et 14% dans l'Administration publique. Notons que 23% des jeunes de ce doctorat se destinent probablement à l'Enseignement supérieur et la recherche puisque ils sont pour 18% d'entre eux ATER et pour 5% vacataires dans la recherche.
- En Sciences économiques**, la situation professionnelle des docteurs est bien différente de celle des autres doctorats. 67% occupent un emploi stable. La proportion des docteurs qui s'oriente vers l'enseignement ou à la recherche est importante : 33% ont intégré l'Enseignement supérieur 12 mois après leur soutenance, 12% sont chercheurs -6% dans un organisme national et 6% dans le

privé- et 12% occupent un emploi temporaire dans l'enseignement supérieur comme ATER.

#### Situation professionnelle 12 mois après la soutenance selon le doctorat

Situation à 12 mois	Doctorat de droit		Doctorat de Sciences Economiques		Doctorat de Sciences de Gestion		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Etudes complémentaires</b>	<b>1</b>	<b>4,5</b>					<b>1</b>	<b>1,8</b>
<b>Emploi stable</b>	<b>14</b>	<b>63,6</b>	<b>12</b>	<b>66,7</b>	<b>13</b>	<b>81,3</b>	<b>39</b>	<b>69,6</b>
Enseignant supérieur	1	4,5	6	33,3	8	50,0	15	23,2
Chercheur organisme			1	5,6			1	1,8
Administration publique	3	13,6	1	5,6	2	12,5	6	8,9
Chercheurs dans le privé			1	5,6	1	6,3	2	3,6
Autre activité stable	10	45,5	3	16,7	2	12,5	15	32,1
<b>Emploi précaire</b>	<b>7</b>	<b>31,8</b>	<b>5</b>	<b>27,8</b>	<b>3</b>	<b>18,8</b>	<b>15</b>	<b>26,8</b>
ATER	4	18,2			2	12,5	6	10,7
Enseignement			2	11,1	1	6,3	3	5,4
Recherche publique	1	4,5					1	1,8
Recherche et développement			1	5,6			1	1,8
Autre activité précaire	2	9,1	2	11,1			4	7,1
<b>Demandeur d'emploi</b>			<b>1</b>	<b>5,6</b>			<b>1</b>	<b>1,8</b>
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>100,0</b>	<b>18</b>	<b>100,0</b>	<b>16</b>	<b>100,0</b>	<b>56</b>	<b>100,0</b>

- **En Sciences de gestion**, les docteurs de cette filière se distinguent par un taux très élevé d'emploi stable (81%) et par un recrutement très conséquent dans l'Enseignement supérieure, soit 50% ; un taux auquel il convient certainement d'ajouter les 13% de jeunes ATER qui attendent de réussir le concours de Maître de Conférence ou de chercheur dans un organisme national.

#### Situation professionnelle 12 mois après la soutenance selon le sexe

Situation à 12 mois	Femmes	Hommes	Total	N
En emploi stable	66,7	71,9	69,6	39
En emploi précaire	25,0	28,1	26,8	15
Etudes complémentaires	4,2		1,8	1
Demandeur d'emploi	4,2		1,8	1
Total	100,0	100,0	100,0	56
N	24	32	56	

L'insertion professionnelle des femmes docteurs diffère de celle de leurs homologues masculins. C'est, en effet, parmi les femmes que l'on observe les deux seuls docteurs qui n'ont pas intégré le marché du travail : l'une continue des études et l'autre est à la recherche d'un emploi.

La situation professionnelle des docteurs étrangers est également différente de celle des docteurs français. Les étrangers occupent bien plus souvent un emploi stable que les français, soit 86% contre 64%. Les étrangers sont proportionnellement bien plus nombreux à être recrutés dans l'Enseignement supérieur (57%) que leur homologues français (17%) ainsi que dans l'Administration publique (14% contre 10% des français) et ce, dans bien de cas dans leur pays d'origine ou dans un autre pays étranger. Lorsque les docteurs étrangers occupent un emploi précaire, il s'agit alors dans l'ensemble des cas d'un emploi dans l'Enseignement supérieur comme ATER.

### Situation professionnelle 12 mois après la soutenance selon la nationalité

Situation à 12 mois	Française	Etrangère	Total	N
Etudes complémentaires	2,4		1,8	1
Emploi stable	64,3	85,7	69,6	39
Enseignant supérieur	16,7	57,1	26,8	13
Chercheur organisme		7,1	1,8	1
Administration publique	9,5	14,3	10,7	5
Chercheurs dans le privé	4,8		3,6	2
Autre activité stable	33,3	7,1	26,8	18
Emploi précaire	31,0	14,3	26,8	15
ATER	11,9	7,1	10,7	6
Enseignement	4,8	7,1	5,4	3
Recherche publique	2,4		1,8	1
Recherche et développement	2,4		1,8	1
Autre activité précaire	9,5		7,1	4
Demandeur d'emploi	2,4		1,8	1
Total	100,0	100,0	100,0	56
N	42	14	56	

### Situation et type d'activité des docteurs au 1<sup>er</sup> mars 2005

Dans le questionnaire auprès des directeurs de thèse il était demandé d'indiquer la situation professionnelle et le type d'activité occupé par leurs docteurs au 1<sup>er</sup> mars 2005. Rendre compte de cette situation nous oblige à prendre en considération l'intervalle de temps entre la date d'obtention de la thèse et cette date. On peut penser que les situations professionnelles sont bien différentes selon qu'on les évalue un an après ou quatre ans après.

### Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> mars 2005 selon l'année de soutenance

Situation du docteur au 1 <sup>er</sup> mars 2005	2001	2002	2003	Total	N
<b>Emploi stable</b>	<b>85,0</b>	<b>94,1</b>	<b>82,4</b>	<b>87,0</b>	<b>47</b>
Enseignant supérieur	20,0	35,3	41,2	31,5	17
Chercheurs organisme	5,0	0,0	0,0	1,9	1
Administration publique	15,0	11,8	11,8	13,0	7
Chercheur dans le privé	5,0	0,0	0,0	1,9	1
Autre activité stable	40,0	47,1	29,4	38,9	21
<b>Emploi précaire</b>	<b>15,0</b>	<b>5,9</b>	<b>17,6</b>	<b>13,0</b>	<b>7</b>
ATER	0,0	0,0	5,9	1,9	1
Enseignement	5,0	5,9	0,0	3,7	2
Recherche et développement	5,0	0,0	0,0	1,9	1
Autre activité précaire	5,0	0,0	11,8	5,6	3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	54
N	20	17	17	54	

Au regard des années de soutenance, nos observations montrent que quelle que soit la promotion, la totalité des docteurs occupaient un emploi au 1<sup>er</sup> mars 2005. L'emploi en CDI dans le secteur privé constitue le débouché le plus fréquent pour les 3 promotions (44%)



- Plus la thèse est récente plus le docteur a des chances d'être enseignant dans l'Enseignement supérieur, c'est le cas pour 41% de la promotion 2003, contre 20% de la promotion 2001 et inversement plus la thèse est ancienne plus on observe une tendance à l'emploi dans l'Administration publique.

La prise en compte de l'intervalle de temps entre la soutenance de la thèse et la situation professionnelle au 1<sup>er</sup> mars 2005 rend encore plus saillants les résultats observés selon l'année de soutenance. A savoir qu'un docteur diplômé de l'Ecole Doctorale Marché et Organisations : Droit, Economie, Gestion (MODEG - ED 244) n'a pratiquement plus aucun risque de se trouver dans une situation d'emploi temporaire 3 et 4 ans après l'obtention de la thèse : seuls cas observés, un enseignant pas encore titularisé dans l'enseignement et un chercheur dans le secteur développement.

Enfin soulignons que les docteurs de cette Ecole doctorale, contrairement à ceux de l'Ecole doctorale INEI sont nombreux à s'engager dans les voies de l'enseignement supérieur et ce d'autant plus lorsque la thèse est récente : c'est le cas pour 44% des docteurs un an après la soutenance de leur thèse contre 27% de l'ensemble des docteurs des trois promotions.

Il convient, bien entendu, de rapporter ce phénomène aux taux de représentation de chacune des disciplines dans les différentes promotions, puisque nos observations ont montré que le type d'emploi occupé varie fortement selon que l'on soit docteur en Droit, en Sciences économiques ou en Sciences de gestion.

**Situation professionnelle des docteurs selon l'intervalle de temps entre la thèse et l'emploi au 1<sup>er</sup> mars 2005**

Situation du docteur au 1er mars 2005	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Total	N
<b>Emploi stable</b>	<b>77,8</b>	<b>90,5</b>	<b>84,6</b>	<b>90,9</b>	<b>85,2</b>	<b>47</b>
Enseignant supérieur	44,4	38,1	15,4	27,3	31,5	17
Chercheurs organisme				9,1	1,9	1
Administration publique		9,5	38,5		13,0	7
Chercheur dans le privé				9,1	1,9	1
Autre activité stable	33,3	42,9	30,8	45,5	38,9	21
<b>Emploi précaire</b>	<b>22,2</b>	<b>9,5</b>	<b>15,4</b>	<b>9,1</b>	<b>14,8</b>	<b>7</b>
ATER		4,8			1,9	1
Enseignement		4,8	7,7		3,7	2
Recherche et développement				9,1	1,9	1
Autre activité précaire	22,2		7,7		5,6	3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	54
N	9	21	13	11	54	